



MATERNELLE 4 ans

Voici la liste des articles scolaires dont votre enfant aura besoin en septembre. Il devra les apporter dans son sac d'école lors de la rentrée scolaire. Tous ces articles doivent être bien identifiés.

Un petit truc : avec un stylo-feutre permanent, il est facile d'écrire les initiales sur chacun des articles ou tout autre objet. (**Ne pas apposer d'étiquettes collantes.**) Il peut également être utilisé pour identifier les vêtements, les souliers, etc.

Les marques proposées pour certains articles sont à titre indicatif.

- Un grand sac d'école** : Ce sac à dos doit être suffisamment grand [environ 30 cm de large x 40 cm en hauteur]. Nous vous encourageons à choisir un sac solide et imperméable, car il sera utilisé tous les jours.
 - Une paire d'espadrilles sans lacet (à velcro)** : Ces chaussures doivent demeurer à l'école en tout temps. Veillez à ce qu'elles soient antidérapantes et qu'elles tiennent bien dans les pieds lorsque votre enfant court. Elles serviront en classe, au gymnase et au service de garde.
 - Un couvre-tout** : Il a pour but de protéger les vêtements de l'enfant lors des activités telles la peinture digitale, la gouache, etc. Nous vous recommandons un couvre-tout avec poignets élastiques et qui s'enfile par-dessus la tête.
 - 1 sac EN NYLON** pour la collation (ne pas oublier d'y inscrire le nom de l'enfant)
 - 1 petit coussin (grosueur maximum de 35cm x 35cm)**
 - 2 boîtes de papiers mouchoirs**
- **Le renouvellement de certains articles pourrait être nécessaire en courant d'année**

MATÉRIEL SCOLAIRE FACTURABLE | À payer par les parents

TOTAL : 50 \$ Payable à l'école avant le 28 septembre 2018.

Tous les articles doivent être bien identifiés.
Nous vous souhaitons une belle rentrée!